

Assemblées St-Ignace

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Dans ce respect dont nous vous assurons, nous ressentons l'impérieuse nécessité de porter aujourd'hui notre parole auprès de vous. (...) Nous comprenons qu'il y a de vrais appels, de vrais découragements et un vrai désespoir devant les douleurs des maladies et de l'approche de la mort. Mais nous ne pouvons pas, sans réagir, laisser dire que l'espérance réside dans ce que l'on veut appeler un progrès, celui prétendu d'une mort douce et choisie.

C'est en tordant le sens des mots qu'on veut nous faire accepter cette perspective et ce qui en découle : désigner une période comme *fin de vie* sur des critères impossibles à définir, en présentant cette « fin de vie » comme déjà hors de la vie. Invoquer un *droit à mourir* alors que la mort est un fait inéluctable. Appeler *aide fraternelle* le geste qui tue ou la parole qui y conduit. Envisager d'appeler *mort naturelle*, celle qui résultera du geste volontaire qui l'aura provoquée. Ajouter un *délit d'entrave* à ce *droit à mourir*, alors que depuis des décennies on densifie la réglementation pour éviter les accidents mortels sur la route ou pour prévenir le suicide. Commencer par dire que cette possibilité de demander la mort ne s'appliquerait que dans quelques rares cas de maladies incurables, pour avouer finalement que ce droit sera en réalité peu encadré. Assumer la stratégie revendiquée de ceux qui comptent, chaque année, demander à étendre progressivement le champ d'application de la loi pour permettre, demain, l'euthanasie ou le suicide assisté des mineurs, des personnes malades d'Alzheimer, etc.

Nous entendons la voix des médecins et des soignants : la mort donnée n'est pas, ne peut pas être un soin. Des juristes aussi : l'équilibre législatif des lois précédentes sera bien rompu. Ceux qui sont proches des plus pauvres, des plus fragiles de notre société, y compris parmi vous, imaginent déjà que ceux-ci seront les premiers à se laisser persuader qu'ils sont de trop dès qu'ils seront âgés et malades.

Comment notre société va-t-elle gérer toutes ces contradictions, ces contre-vérités, ces fausses semblances d'humanisme, sinon en n'appelant plus les choses par leur nom ? Ne serait-ce pas le goût de vivre qui aurait disparu ? Ne serait-ce pas l'espérance que l'on voudrait cacher ?

Au contraire, nous affirmons que l'espérance n'est pas morte, nous croyons que l'amitié qui tend la main pour vivre jusqu'à la dernière seconde entretient la paix de celui qui meurt comme de celui qui l'accompagne. Nous savons, vous savez, que notre droit garantit depuis 25 ans l'accès aux soins palliatifs, mais que ceux-ci demeurent inaccessibles dans plus d'un département sur quatre. S'il s'agit de protéger les plus faibles d'entre nous de souffrances terribles, pourquoi ne pas se tourner résolument, d'abord, vers ces soins palliatifs ? Pourquoi ne pas en faire le préalable indispensable, et non l'alternative, de la mort donnée comme un soin ? Nous savons, vous savez, que chaque jour, dans ces unités de soins palliatifs, des femmes et des hommes qui demandaient à mourir changent d'avis parce qu'ils sont regardés non pas comme des « presque morts », mais comme des « toujours vivants » à écouter, à soigner, à soutenir et à soulager dans leurs douleurs et leurs angoisses. (...)

Mesdames, Messieurs les parlementaires, oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne nous résoudrons jamais à penser qu'elle puisse calmer cette inquiétude au prix d'une rupture anthropologique qui créerait les conditions d'un crime contre la dignité, d'un crime contre la fraternité, d'un crime contre la vie.

Lettre ouverte des évêques d'Ile-de-France aux députés et sénateurs (IDF) (extraits)

Le **Père Chapelain recherche des bénévoles de tous âges, disponibles entre le 26 et le 30 juillet** pour accompagner et aider au service (cuisine, logistique) les enfants et les parents de la retraite ignatienne familiale à St Sulpice de Favières (91) Merci de vous signaler si vous si êtes partants pour cette tâche qui vous donnera beaucoup de joie ! (NB Vos frais de séjour seront pris en charge)

L'école de prière démarrera en octobre prochain. Si vous souhaitez une "remise en forme" de votre prière ou si vous pensez qu'une personne proche serait intéressée par un renouveau de sa prière selon les indications de St Ignace de Loyola, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire sur le site ou prendre des flyers au fond de l'Eglise et en distribuer à vos amis.

Si vous vous sentez trop seul(e) à la maison, si vous perdez une certaine indépendance sur le plan physique, pourquoi ne pas loger chez vous un(e) jeune étudiant(e) sympathique ? Déjà, trois **cohabitations intergénérationnelles** ont vu le jour : 3 retraités de notre communauté accueillent 3 jeunes de moins de 30 ans de Saint Ignace, en échange de quelques services, d'une présence modulable selon les attentes et d'une contrepartie financière. Jeunes ou retraités, si vous vous sentez concernés, Marie-Aude, au secrétariat, sera ravie de vous donner de plus amples informations.

Le Conseil Pastoral recherche un(e) bénévole pour aider à la **gestion du denier de l'Eglise**, en lien avec la secrétaire Marie Aude, l'économiste Didier et le chapelain. Temps requis : quelques heures en juin et de septembre à décembre.

Depuis quelques semaines, les **fleurs** qui ornent la croix près de l'autel proviennent du nouveau jardin Loyola. Merci à toutes les jardinières pour leur travail patient et à notre sacristain pour son art.

Réservez la date du **dimanche 15 juin**, car la **messe de 11h conclura officiellement notre année**. Ce sera l'occasion avec le conseil pastoral, de « faire mémoire et de rendre grâce pour les bienfaits reçus » (St Ignace) et de prier avec les enfants du MEJ dont plusieurs célébreront leur baptême ou leur 1^{ère} communion. Un « **dimanche rencontre** » nous réunira à 12h00.

Samedi 7 juin, lors des vigiles de la Pentecôte, Yann, Juliette, Marie, Maxime, Olivier et Théo recevront le **sacrement de confirmation** avec plusieurs centaines de jeunes adultes du diocèse de Paris. Prior pour eux et réjouissons-nous avec eux !

Ecoute Spirituelle : Vous souhaitez pouvoir parler en confiance d'un souci familial ou professionnel, d'un désir de recentrer votre vie, de la foi chrétienne, d'une décision à prendre ? Le Père chapelain, appelé quelques personnes formées, prêtres et laïcs, pour être à votre écoute. Elles sont disponibles sans rendez-vous, chaque jour, de 15h30 à 18h.

De nouvelles voix (sans chasser les anciennes !) sont bienvenues pour **proclamer les lectures**. Merci de vous inscrire sur le site et de venir vous présenter au sacristain avant le début de la messe pour signaler votre présence.

Lundi de Pentecôte 9 juin : messes aux heures habituelles (8h30, 12h10 et 18h30)

Mardi 03 Juin à 19h15 : **Mardis d'éthique publique : La mer, un eldorado fragile**, avec Cyrille F COUTANSAIS (Centre d'études stratégiques de la Marine), Amiral Bernard ROGEL, ancien chef d'état-major de la Marine, Sabine ROUX DE BÉZIEUX : présidente de la Fondation de la mer

Mercredi 11 Juin 2025 à 19h : **10 ans après Laudato si', regards croisés et œcuméniques**. En partenariat avec *Eglise verte*, Mouvement *Laudato si'* et le Centre Teilhard de Chardin

Retrouvez le détail des activités proposées à Saint Ignace sur les flyers au fond de l'église et sur le site <https://stignace.net/>